



L'Initiative internationale «4 per 1000» “Les Sols pour la Sécurité alimentaire et le Climat”

Document Consortium 8-1 – Rapport de la 7^{ème} Réunion du Consortium
– Glasgow (10 novembre 2021)

8^{ème} Réunion du Consortium

mercredi 16 novembre 2022

à Sharm El Sheikh (Égypte) & en-ligne via Zoom

Ouverture

La réunion du Consortium a été officiellement ouverte par le Président du jour, M. **Stéphane LE FOLL**, Vice-Président du Consortium des Membres.

Le Président félicite les Membres du Consortium pour le rôle qu'ils jouent collectivement dans la lutte contre le changement climatique grâce aux sols qui constituent un des éléments importants de la stratégie mondiale. Il mesure le chemin parcouru depuis Paris en passant par Marrakech, Bonn, Katowice, etc. et pense qu'il s'agit d'un sujet de satisfaction pour toutes et tous. L'étape actuelle, est celle d'une concrétisation scientifique des itinéraires techniques applicables à chaque écosystème pour permettre d'atteindre le niveau d'absorption que nous souhaitons pour les sols agricoles et de conforter les capacités pérennes de stockage dans ces sols. C'est l'enjeu du plan stratégique et des démarches diplomatiques pour sa mise en œuvre. Il remercie le ministre français, M. Julien de Normandie pour son message personnel et son intervention en plénière du Segment de Haut Niveau, confirmant le soutien de la France à l'Initiative et son relai au niveau européen. Le travail a commencé avec Pascal CANFIN au niveau du parlement Européen, afin de pouvoir agir à l'échelle de l'Europe. Tous ces éléments sont des sujets de satisfaction, pour lesquels il remercie le Secrétariat Exécutif, ses Vice-Présidents, les membres du Conseil Scientifique et Technique, ainsi que tous les Membres du Consortium pour leur rôle important. M. LE FOLL considère que l'Initiative a atteint une maturité qui permet au sujet de l'importance des sols agricoles d'occuper une place majeure, ce qui constitue en soi une victoire. Il est important à présent de transformer l'essai, et de faire en sorte que le fait d'avoir remis l'agriculture au cœur des débats sur le changement climatique en tant que solution et pas seulement problème, porte ses fruits. Il congratule l'ensemble des acteurs qui ont conduit à ce résultat et qui ont permis l'organisation de la journée « 4 pour 1000 » à Glasgow, en marge de la COP 26.

L'ordre du jour (voir document Consortium 7-0) *a été approuvé.*

Le **rapport de la sixième réunion du Consortium** (voir document Consortium 7-1) en ligne le 10 décembre 2020 *a également été approuvé.*

Questions générales :

Accueil formel des nouveaux partenaires et membres de l'Initiative depuis la dernière réunion du Consortium (voir document Consortium 7-2) :

Depuis la sixième réunion du Consortium en ligne en décembre 2020, le Bureau créé en août 2019 a validé une liste de 96 nouveaux partenaires dont 37 nouveaux membres lors de ses nombreuses réunions durant 2021. Depuis lors, 11 nouvelles organisations et pays ont déposé une demande d'adhésion à l'Initiative comme partenaire ou membre (5). Les dossiers de

chaque organisation fournis par les candidats ont été préalablement vérifiés par le Secrétariat Exécutif (ExSec).

Le Consortium a validé l'ensemble des nouvelles demandes d'adhésion telles que présentées par le Secrétariat Exécutif et confirmer celles validées par le Bureau. Au total pour 2021, 107 nouvelles organisations et pays ont signé pour devenir partenaires (107) dont certains pour aussi être membres (42). Le tableau suivant résume la situation :

	Partenaires	dont Membres
États et provinces	2	2
Organisations internationales	2	1
Banques / Fonds de développement	0	0
Fondations	2	1
Organisations de producteurs	8	5
Instituts de recherche et universités	4	3
Société civile/ONG	43	30
Organismes à but lucratif ou commercial	46	-
Total 2020	107	42

Rapport d'activités 2020-2021

Le Secrétaire exécutif a présenté les activités menées en 2021 (document Forum 6-2). **Le Consortium a validé ce rapport**

Rapport des activités du « Bureau » depuis sa création (voir document Consortium 7-3) :

Le Secrétariat exécutif a rappelé comment le Bureau a été constitué, et sa composition.

Le Bureau ainsi constitué a tenu 5 réunions en 2021, et a concentré ses travaux sur

- La validation des demandes d'adhésion des nouveaux partenaires et membres entre deux réunions du Consortium.
- la participation à la foire virtuelle lors de la semaine verte de l'Union européenne et aux réunions de la Communauté de pratiques Nexus " Climat-Sol ".
- L'animation au sein de chaque collège (Task Force, suivi de l'élaboration du Plan de mise en œuvre, etc.)
- La fusion des deux déclarations d'intention de candidature pour rejoindre l'Initiative,
- La sélection des candidatures pour le poste de Vice-président entrant et le suivi de l'élection
- Le choix des dates et de l'ordre du jour de la journée " 4 pour 1000 " en 2021 avec le choix d'un thème de discussion : " La mobilisation des acteurs à travers des coalitions multi-acteurs pour la mise en œuvre du plan stratégique " 4 pour 1000 " à l'horizon 2050 ".

En conclusion, le Consortium des membres a remercié le Bureau pour son travail en 2021 et a confirmé ce travail. **Le rapport d'activité du Bureau a été adopté.**

Propositions du Comité Scientifique et Technique pour la Feuille de route 2022 (voir présentation faite en séance par le Présidence du CST)

Le Dr **Cornelia RUMPEL**, Présidente du STC, a présenté les orientations et recommandations suivantes au Consortium :

- la mission et la définition de l'Initiative doivent être révisées avec l'aide du Bureau et d'une Task Force impliquant tous les collègues.
- Poursuivre la sensibilisation générale à la santé des sols et à la séquestration du carbone dans les sols pour la production agricole et le commerce international des produits du sol et la résilience des systèmes de production.
- Renforcer les actions et réseaux régionaux "4 pour 1000".
- Soutenir les pays qui souhaitent améliorer la transparence par une plus grande spécificité autour du carbone du sol dans leurs NDC et des stratégies MRV moins coûteuses.
- Soutenir le Secrétariat pour faciliter le financement des plans et des activités continues.

Adoption du plan de mise en œuvre "4 pour 1000" du plan stratégique 2050

Après l'adoption du Plan stratégique 2050 l'année dernière, avec une Vision, une Mission, des principes directeurs, et organisé en 6 buts composés de 3 à 6 objectifs (description, base 2020, et cibles 2030 et 2050), l'étude Delphi pour élaborer le Plan de mise en œuvre a été organisée. Les questions étaient de développer le problème, les causes des objectifs, les facteurs critiques de succès et les obstacles à la mise en œuvre des actions.

Ceci a conduit à la préparation de 2 versions (une courte et une longue - documents Consortium 7-6) du plan de mise en œuvre et à des recommandations concernant la formulation de chaque objectif du Plan stratégique pour préparer une deuxième version. Ce fut un énorme travail d'échange et de participation des Task Forces.

Les prochaines étapes seront les suivantes :

- Noter les activités pertinentes des partenaires volontaires et des membres, les classer et les regrouper pour prioriser les activités.
- Sur cette base, le plan de mise en œuvre de l'initiative sera élaboré, et les objectifs du plan stratégique seront adaptés.
- Ces deux documents resteront des "documents vivants".

Il est donc proposé au Consortium des membres de les approuver :

- Le résultat de l'étude Delphi
- La méthodologie complète incluant les prochaines étapes présentées ci-dessus.

Discussion :

M. John KAKANGA, agriculteur ougandais travaillant avec les communautés de base, remercie le Secrétariat pour ce grand travail. Il insiste sur trois points :

- Comment promouvoir le travail effectué au niveau de la base par les communautés locales, principalement dans les pays en développement ?
- Les agriculteurs ont besoin de bonnes pratiques dans différentes régions du monde, et beaucoup de pratiques existent déjà et ne sont pas répertoriées dans les livres, comment pouvons-nous travailler là-dessus ?
- Le projet "Twin Regions" a été présenté ce matin, et pourrions-nous avoir des précisions sur qui va gérer le projet, l'initiative "4 pour 1000", une structure indépendante ? Et comment pouvons-nous obtenir un soutien et une assistance à travers elle ?

Paul LUU insiste sur le bon travail effectué sur le terrain par les agriculteurs et sur la manière de tirer les leçons des succès et des échecs. Le plan stratégique comprend plusieurs objectifs

sur l'échange d'informations entre agriculteurs, notamment dans des conditions agro-pédo-climatiques comparables, même s'ils ne sont pas du même continent. L'Initiative souhaite promouvoir la création d'une grande base de données sur les pratiques avec des tutoriels, des vidéos, etc. basée sur les connaissances et les expériences dans une approche de poire à poire et non descendante.

Un **monsieur "John"** (le nom était inaudible) du ministère norvégien de l'agriculture et de l'alimentation qui a rejoint l'initiative il y a quelques années, souligne le travail effectué et la réflexion investie dans le plan de mise en œuvre, et regrette que les ressources ne soient pas suffisantes pour répondre à tous les souhaits. Il explique qu'ils aimeraient travailler à différents niveaux, y compris le niveau international (UNFCCC, KJWA, etc.). Il s'interroge sur la manière d'agir pour profiter de la situation charnière dans les négociations pour tirer profit de la réflexion investie dans le plan de mise en œuvre.

M. Paul LUU convient que le plan de mise en œuvre, même s'il n'est pas exhaustif, est le plus complet possible et comprend diverses catégories d'objectifs et d'actions. Bien sûr, l'initiative "4 pour 1000" n'attend pas de tous les partenaires et membres qu'ils mettent en œuvre chacun des objectifs du plan. Comme il a été indiqué précédemment, il est proposé que chaque partenaire sélectionne plusieurs objectifs en accord avec ses propres objectifs et activités. Il peut en être de même pour le plan de mise en œuvre. Une étape consistera pour l'Initiative "4 pour 1000" à demander à tous les partenaires de fournir des informations sur leurs propres compétences et actions, afin d'aider l'Initiative à identifier les complémentarités et les partenaires pour construire des alliances, ou simplement en prenant note qu'ils veulent agir sur une partie spécifique du Plan stratégique.

Deuxièmement, en ce qui concerne la relation entre le plan de mise en œuvre et les négociations, Paul LUU confirme que des contributions au travail de la KJWA par le biais du STC ont été préparées et transmises pour accroître la sensibilisation sur la séquestration du carbone et la santé des sols. La présence dans les discussions des négociateurs les aide à comprendre comment nous pouvons travailler ensemble. Comment le travail en dehors de la CCNUCC peut être organisé en impliquant les différentes parties prenantes. Par exemple, l'objectif A1 ou le plan stratégique concerne les NDCs et la santé des sols et la séquestration du carbone. Depuis que le travail sur ce sujet a commencé, et pas seulement par l'initiative "4 pour 1000", le nombre de pays incluant la santé des sols et la séquestration du carbone dans leurs CDN a augmenté. L'idée est de faire en sorte que tous les pays le fassent à l'avenir malgré toutes les incertitudes concernant la non-permanence, la faisabilité, etc... C'est pourquoi, l'Initiative doit avoir des relations avec les négociateurs.

M. **Jean-François SOUSSANA** souligne l'effort fait pour préparer un tel document qui reste très complexe même dans sa version courte. Le défi à venir est de prioriser les actions et de définir les "fruits à portée de main" qui peuvent être considérés comme des contributions de l'Initiative "4 pour 1000". Il encourage à travailler sur ce sujet, car de nombreux pays travaillent déjà sur leur propre plan d'action, comme cela est apparu clairement lors du segment de haut niveau. L'Initiative pourrait s'adresser à tous les pays pour essayer de définir une feuille de route sur ce qu'ils font réellement en termes de politiques, de financement, de bénéficiaires, de pratiques agricoles, de systèmes de suivi et de mesure, etc. Ce serait un bon moyen de montrer l'ampleur et l'ambition de l'initiative (même si elle ne concerne que les pays). Avec l'aide du CST et d'autres, il serait alors possible de quantifier le potentiel de ce que font les pays. Par exemple, le potentiel de l'initiative "4 pour 1000" est bien connu en France. Ainsi, en un temps limité (2 ans peut-être), l'initiative "4 pour 1000" pourrait être en mesure d'indiquer combien d'agriculteurs dans chaque pays sont impliqués dans des pratiques de stockage du carbone, et combien de tonnes de carbone seraient potentiellement séquestrées. Cela aiderait beaucoup en termes de communication et d'impact.

Paul LUU confirme que cette question est très importante et qu'elle est abordée dans le Plan stratégique par l'objectif F3 "4 pour 1000 Tableau de bord". Mais comme il a été proposé, le travail doit commencer par le début, et une feuille de calcul serait un bon début. Il a suggéré que M. SOUSSANA transmette au Secrétaire Exécutif une liste d'éléments importants à suivre, et que l'Initiative "4 pour 1000" organise une enquête au niveau national.

Une question a été posée par internet concernant la date limite pour convenir d'une Tribune à publier dans un journal international. *Paul LUU précise que la date limite est reportée au lendemain.*

Le résultat de l'étude Delphi, la méthodologie complète et le plan de mise en œuvre V1 ont été adoptés.

Programme de travail pour 2022 : Feuille de Route et Budget

Feuille de route 2022

Le Secrétariat Exécutif (Mme **Béatrice BRETON-ASKAR**) rappelant le cadre opérationnel de "4 pour 1000" et l'objectif de favoriser l'émergence de coalitions et d'alliances pour la mise en œuvre du plan stratégique, a présenté la feuille de route proposée pour l'année 2022 (voir document 7-5).

Les Core Facilities constituent le squelette de la feuille de route annuelle de "4 pour 1000", qui est ainsi divisée en 6 grands chapitres relatifs aux 6 Core Facilities

1. Core Facility I - Stratégie

Après la validation du Plan stratégique en 2020, le Plan de mise en œuvre sera soumis à l'approbation finale en 2022, et le lancement des coalitions (partenariats et alliances) sera introduit à la fin de 2022.

2. Core Facility II - Gouvernance et administration

- Poursuite de la réunion du bureau de l'initiative "4 pour 1000".
- Poursuite des travaux du Comité Scientifique et Technique, y compris
 - Les domaines de recherche et la coopération scientifique, notamment dans le contexte de la fin de CIRCasa et du début de ORCasa
 - Travaux sur l'évaluation des projets (lancement d'un troisième appel à projets international)
 - Autres activités (documents sur les aspects scientifiques de "4 pour 1000" et la mise en œuvre des bonnes pratiques, préparation d'un livre "4 pour 1000", harmonisation et standardisation des mesures MRV sur le carbone du sol).

3. Core Facility III - Plaidoyer et sensibilisation

- Promotion de l'initiative "4 pour 1000"
- Stratégie de communication "4 pour 1000"
 - Développement et animation du groupe de correspondants régionaux
 - Le nouveau site web "4 pour 1000"
 - Renforcement de la présence de l'initiative sur les réseaux sociaux
 - Poursuite de la publication de la newsletter en français, anglais et espagnol et revue de presse
 - Développement des relations avec la presse
- Contribution aux discussions et débats internationaux sur la séquestration du carbone dans les sols
 - Créer des synergies en participant et en contribuant à la fertilisation croisée
 - Ouverture des réunions du Forum à d'autres acteurs

- Promouvoir une vision harmonisée entre les différentes agences des Nations Unies et les trois conventions de Rio.
4. Core Facility IV - Mise en réseau et collaboration
- Poursuite du travail sur la plateforme de collaboration et son fonctionnement
 - Identification de tous les partenaires de l'initiative et cartes avec localisation géographique des membres et des partenaires.
 - Création d'un lieu de collecte d'informations sur les pratiques
 - Développement du travail au sein de chaque collège, et animation d'un groupe d'amis des "4 pour 1000".
 - Mise en place d'un niveau régional au sein de l'initiative
 - Organisation de réunions au niveau régional
 - Poursuite du développement et de l'animation du groupe des correspondants régionaux.
5. Core Facility V - Partenariats et Alliances
- Création de partenariats pour soutenir les Core Facilities
 - Création d'alliances pour soutenir les facilités globales
6. Core Facility VI - Actions transversales
- Objectif stratégique F1 : Régions jumelées
 - Objectif stratégique F2 : Mobilisation des ressources
 - Engagement des bailleurs de fonds
 - Recherche de financement pour le secrétariat exécutif de l'initiative
 - Travail sur le potentiel des initiatives de finance verte et de marchés du carbone
 - Exploration des possibilités et de l'utilité de la création d'une fondation
 - Appel à financement auprès du grand public et des Amis de l'Initiative "4 pour 1000".
 - D'autres voies de financement seront étudiées
 - Objectif stratégique F3 : Tableau de bord "4 pour 1000"

Discussion :

Mme **Laura HOIJER** (BSAG) souligne que le marché du carbone est mentionné dans la feuille de route 2022, et que le BSAG pilote une action de marché du carbone pour un projet européen. Elle propose une collaboration avec l'initiative "4 pour 1000" afin d'organiser un atelier ou un autre type d'événement en 2022.

La proposition a été accueillie favorablement par le Secrétariat exécutif.

Mme **Barbara** (nom non indiqué) de Zambie, qui travaille pour les petits agriculteurs, remercie l'initiative "4 pour 1000" pour le sentiment de ne pas être seul en Afrique. Elle souligne le fait qu'il y a beaucoup de discussions sur le marché du carbone et l'agriculture du carbone, et les gens en Afrique se sentent en dehors de la conversation. L'Afrique est le continent noir, mais principalement parce qu'elle n'est pas dans la lumière de la conversation. Ce qui se passe dans les conférences COP montre le fossé entre la conversation et ce qui se passe sur le terrain. Même s'il existe des projets sur le terrain, ils ne semblent pas contribuer à un mouvement général. Elle se demande ce qui est prévu à l'avenir, sur le marché du carbone, pour impliquer les agriculteurs africains, car malgré le poids limité de l'Afrique au niveau industriel, l'Afrique est une grande partie de la solution. Elle demande comment ramener l'Afrique sur la table, comment diffuser largement l'information sur toutes ces questions importantes que sont le marché du carbone, le crédit carbone et l'agriculture carbone.

*Mme **Béatrice BRETON-ASKAR** confirme que l'Afrique fait vraiment partie de la solution, et que l'information "4 pour 1000" fonctionne et travaillera davantage sur la diffusion de l'information vers l'Afrique. M. Paul LUU remercie Barbara pour ses commentaires. Il précise que l'Initiative " 4 pour 1000 " organise régulièrement des réunions régionales et a eu sa dernière réunion en Afrique du Sud en octobre 2018. Le temps serait venu d'organiser une nouvelle réunion régionale en 2022 ou 2023, avec l'aide de certains partenaires par exemple au Maroc ou en Côte d'Ivoire et ayant comme sujet principal : "Comment l'Afrique peut-elle être un acteur majeur sur le marché du carbone ?", partager les expériences et construire l'avenir.*

M. **John KAKANGA** soulève deux points. L'un concerne le projet "Twin Region" auquel il a contribué et demande s'il a commis une erreur en diffusant des informations à son sujet. Il semble avoir une appréciation générale du projet, alors que va-t-il se passer sur ce projet ? Le deuxième point concerne le fait que la "santé des sols" devrait devenir une question d'actualité, en étant reconnue comme une question très spéciale, car tout dépend des sols, et en particulier des vies des pauvres et des personnes vulnérables. Nous devons agir ensemble pour que ce sujet soit considéré sérieusement par les Nations Unies, comme l'eau, les forêts, etc.

M. Paul LUU rappelle que l'initiative "4 pour 1000" a signé une déclaration suggérant à l'ONU de considérer les sols comme des biens publics au même titre que l'eau, afin de les protéger sur la planète. L'initiative "4 pour 1000" continuera à travailler sur ce sujet.

La Feuille de route 2021 a été adoptée

Budget 2021

Le Secrétaire Exécutif a présenté le bilan de l'exercice 2021 et le budget prévisionnel pour 2023 (voir document 7-7).

Même si le budget annuel pour 2021 a été adopté à hauteur de 955 k€ (715 k€ de budget de base + 240 k€ pour la réunion régionale), seuls 446 783 € étaient disponibles et 307 316 € dépensés en 2021 (dont 31 148 € de frais généraux). Ce chiffre n'inclut pas la contribution en nature évaluée à 43 000 €.

Il a été souligné que toutes les personnes travaillant au sein ou avec le Secrétariat exécutif (consultants) travaillent sans vraiment compter leurs heures et acceptent cette situation. Le Secrétaire Exécutif souligne le fait que cela ne durera pas éternellement. Il indique que le coût de la réunion de Glasgow était d'environ 6.000 £, et que c'était un miracle de pouvoir tenir une réunion hybride d'une telle importance avec 4 ordinateurs connectés par internet à ZOOM. Par chance, cela fonctionne mais il n'y avait pas de plan B. Ce serait formidable d'avoir les vrais moyens de travailler correctement et de passer plus de temps en brainstorming et en networking qu'en travail administratif. Il remercie le ministère français de l'agriculture qui augmente légèrement la dotation pour 2022, ainsi que les ministères de l'agriculture allemand et espagnol et les autres partenaires et membres qui apportent leur soutien à l'initiative. Mais il déclare aussi franchement qu'il a été très près de mettre fin à toute l'initiative à la fin de 2021, faute de ressources appropriées.

Le budget 2022 est à peu près équivalent à celui de l'année dernière, avec un budget principal de 730 000 €, auquel s'ajouteraient 240 000 € pour l'organisation des réunions régionales, soit un budget annuel total de 970 000 €.

Discussion :

M. Thibaut NANCY du ministère français de l'agriculture et de l'alimentation confirme que le ministère permettra deux contributions en 2022. Une de 150 k€ pour le fonctionnement de l'Initiative et 100 k€ à travers la FAO pour des projets sur les outils.

M. Andrew (pas de nom) d'Ouganda, concepteur visuel invité par John KAKANGA, propose d'aider à la conception du site web.

Une **question** est posée par internet sur le risque pour l'Initiative d'être menacée par un budget aussi faible. Paul LUU répond que c'est définitivement le cas, si le Secrétariat ne peut pas réunir un niveau de budget suffisant.

Concernant les outils d'auto-évaluation, le budget alloué par le ministère français de l'agriculture et de l'alimentation à travers la FAO sera utilisé à cette fin.

Le Consortium a validé le budget 2022 proposé par le Secrétariat Exécutif.

Réunions statutaires et réunions relatives à l'initiative « 4 pour 1000 » en 2022

Le secrétaire exécutif a présenté la liste des réunions du CST et du "4 pour 1000" en 2022, ainsi que les lieux de réunion possibles (voir document 7-4). Les réunions du CST se tiendront dos à dos avec d'autres réunions/conférences pertinentes. Le Secrétariat est prudent quant au maintien des réunions en raison de la pandémie, et de la possibilité de tenir ses réunions virtuellement.

- Réunion régionale d'Europe du Nord "4 pour 1000" (juin 2023)

Mme Elisa VAINIO, chef de Projet au BSAG Baltic Sea Action Group (Finlande), a ensuite présenté la **1ère Réunion régionale d'Europe du Nord "4 pour 1000"**, qui se tiendra du **6 au 8 juin 2023** à Helsinki, en Finlande. Cette réunion rassemblera non seulement les pays et organisations nordiques mais aussi toutes les parties prenantes d'Europe du Nord pendant trois jours (un événement de 2 jours & le 3ème jour pour des excursions sur le terrain) et aura le thème suivant : **"Plus de Carbone dans le Sol pour de multiples Avantages"**. La conférence se concentrera, entre autres, sur les sols sains, les MRV et les tourbières.

Un site web dédié existe déjà à l'adresse suivante : www.bsag.fi/en/4p1000-2023/

Le Consortium a validé le calendrier proposé par le Secrétariat Exécutif.

Présentations pour information

Perspective du lancement officiel du projet « Twin-Regions »

M. **Marc BERNARD** a présenté les prochaines étapes de l'action Twin-Regions. Twin-Regions est plus une méthodologie qu'un projet, qui se positionne au niveau des Bénéficiaires si l'on regarde le Operational Framework (Cadre Opérationnel) " 4 pour 1000 ". Le projet se déroulera entre des lieux (villes, régions) qui sont, pour certains, des régions sources de CO2 [principalement l'Afrique, l'Amérique du Sud et l'Asie] et d'autres qui sont des régions largement émettrices de CO2 comme l'Europe, l'Amérique du Nord, etc. Les objectifs fixés seraient d'atteindre l'adoption du projet Twin-Regions dans 20 pays en 2030, dans tous les pays en 2050.

Ensuite, M. Marc BERNARD a présenté une comparaison, construite sur des graphiques et des tableaux, de la situation actuelle à Copargo, au Bénin et dans la ville d'Alfter en Allemagne.

L'idée serait de jumeler les deux régions afin de créer un marché du carbone Twin-Regions entre les deux communautés. Les régions émettrices de CO2 (comme en Allemagne) devront exprimer leur demande de séquestration du carbone en mettant en place un système de

comptabilisation du carbone et un mécanisme de partage équitable des coûts, comme pour la gestion des déchets ou des eaux usées.

Les prochaines étapes consisteront à lancer un appel à manifestation d'intérêt ainsi qu'une campagne dans les médias sociaux.

Si les partenaires et les membres de l'initiative "4 pour 1000" souhaitent recevoir plus d'informations sur les régions jumelées, ils peuvent s'inscrire sur le site internet dédié :

[Come together - Twin Regions - Twin Regions \(afris.org\)](https://www.afris.org)

Perspective de la création d'un Consortium International après le projet CIRCASA avec le projet ORCASA

Le Dr **Jean-François SOUSSANA**, INRAE [Institut National de Recherche sur l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement / French National Research Institute for Agriculture, Food and Environment] (France), a tout d'abord évoqué le contexte européen concernant les sols. En Europe, 60 à 70% des sols sont en cours de dégradation, ce qui coûte 50 milliards d'euros par an à l'UE. Il y a donc l'opportunité de protéger et de restaurer les sols. La mission du Soil Deal consiste à réduire la dégradation des sols, à conserver et maintenir les stocks de carbone organique du sol et à mettre fin à l'imperméabilisation des sols. C'est la raison pour laquelle il y a une forte volonté autour de la création d'un Consortium International, après le projet CIRCASA, avec le projet ORCASA. Le Dr SOUSSANA a ensuite présenté les 4 piliers des priorités de recherche d'ORCASA (recherche de pointe / MRV / innovations agroécologiques et technologiques / environnement favorable) et a ensuite expliqué la vision d'ORCASA et celle des work-packages.

Il a enfin présenté un calendrier pour le carbone du sol de l'IRC, à partir de 2025, en mettant l'accent sur la combinaison des données pour le suivi du carbone du sol à l'échelle internationale, le MRV et le projet d'une plateforme de connaissances étendue sur le carbone du sol.

[CIRCASA project - What is CIRCASA? \(circasa-project.eu\)](https://www.circasa-project.eu)

[ORCaSa – Carbon Farming & Monitoring \(cnrs.fr\)](https://www.cnrs.fr)

Conclusions

La Vice-Présidente explique son enthousiasme après cette journée d'échanges et de présentations. Elle souligne la situation financière de l'Initiative et les résultats obtenus avec un budget limité. Elle appelle tous les partenaires et membres à réfléchir aux possibilités de financement de l'Initiative.

Elle remercie tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette journée, et qui ont permis à l'Initiative de répondre aux besoins des partenaires et des membres.

Elle remercie toutes les personnes qui ont participé en personne et par Zoom, et remercie tout particulièrement toute l'équipe du Secrétariat Exécutif pour son travail impressionnant et important, y compris les consultants, les membres du STC et les traducteurs de la journée.

Clôture du Consortium

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par la Vice-Présidente, Mme **Gabrielle BASTIEN**.